



RESSOURCES POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

« Cette année est **ton** année »

QUE FAIS-TU ACTUELLEMENT ?

BESOIN DE DÉFINIR TES PRIORITÉS PROFESSIONNELLES ?



TU AS OU TU VAS BIENTÔT AVOIR 16 ANS
ET TU N'AS PAS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE.

ILS ONT OSÉ ! ET POURQUOI PAS TOI ?



Ines

« J'ai 15 ans. Je n'ai pas aimé mon collège et je n'allais pas beaucoup en classe en 3^e. **Comment je fais pour me former ? Qui va m'accompagner ?** Moi, mon truc, c'est la cuisine ! »

Richard,
PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE EN CIO

Tu peux travailler et préparer ton projet professionnel en 3^e prépa métiers (pour les moins de 16 ans et en fonction des places disponibles) ou en remobilisation (MLDS), préparer un CAP ou un bac pro cuisine sous statut scolaire ou en apprentissage, par exemple. Nous allons étudier toutes les possibilités qui s'offrent à toi lors d'un entretien, avec ta famille si tu le souhaites. »



Elias

« J'ai 16 ans. Je suis en seconde générale et technologique. Parfois je ne vais pas en classe et en plus je ne vois pas l'intérêt des cours. **Moi j'adore la moto. Est-ce qu'il existe des formations dans ce domaine ?** »

Noémie,
COORDINATRICE-CONSEIL DE MISSION
DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE
SCOLAIRE MLDS

« Il existe des passerelles entre les filières, tu peux demander une première bac pro maintenance des véhicules par exemple. Si tu es sans solution en septembre, la MLDS peut t'accompagner. Elle te permettra de travailler sur ton projet et t'offrira des pistes en fonction de tes possibilités tout au long de l'année. Par exemple effectuer des processus d'intégration continuée en lycée, tester plusieurs domaines avec des stages en entreprise, en lycée, en CFA (apprentissage). Sache que notre accompagnement s'adapte au fur et à mesure à tes besoins. La personne qui est le moteur c'est TOI.



Sarah

« j'ai 20 ans. Après mon bac général, je suis entrée en L1 de droit. J'ai validé mon année mais je ne souhaite plus continuer en fac. Je veux travailler rapidement mais je n'ai pas d'idée précise. **Que puis-je faire ?** »

Florence,
PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE EN SCUIO BAIP

« Tu peux te réorienter vers une formation supérieure courte (BTS, IUT, FCIL, mention complémentaire...), sous statut scolaire, à distance (campus connectés, CNED, CNAM, FIED...) ou en alternance, vers des formations qualifiantes courtes et parfois rémunérées avec l'appui de la mission locale. Des concours peuvent également être envisagés, avec une préparation et un accompagnement. De même, plusieurs expériences professionnelles peuvent te permettre de préciser ton projet : le Service Civique en France ou à l'étranger, le Corps européen de solidarité, le Volontariat International en Entreprise), le Volontariat International en Administration), le Volontariat de Solidarité Internationale...





Nora

« J'ai 19 ans. Je viens encore d'échouer à mon bac pro commerce. Je n'ai pas suffisamment travaillé et j'étais souvent absente. Pourtant, ce secteur me plaît, mes PFMP (stages) se passaient bien. **Que puis-je faire ?** »

Julie,

CONSEILLÈRE PRINCIPALE D'ÉDUCATION EN LYCÉE

« Tu peux repasser ton bac dans le cadre d'un MOREA. Cette action de la MLDS s'adresse aux lycéens ayant peu de matières à repasser. Elle permet de repréparer l'examen, sous statut scolaire, en gardant le bénéfice des épreuves pour lesquelles la moyenne a été obtenue et en bénéficiant d'une pédagogie, d'une organisation et d'un emploi du temps adaptés. La possibilité d'effectuer un service civique, un stage ou un emploi en parallèle peut être envisagée. Une formation qualifiante est aussi possible et parfois rémunérée, la mission locale peut t'accompagner si tu le souhaites.



Rémi

« J'ai 17 ans. J'étais en 1^{re} pro commerce l'année dernière et j'ai laissé tomber. Je pense que cette filière n'était pas pour moi. Je n'arrivais pas à me motiver pour aller en cours. Moi, j'ai envie de changer de domaine, mais j'ai besoin que l'on m'aide à réfléchir, définir mon projet professionnel. **J'aimerais bien faire une formation où je me sens considéré et utile. Peut-être dans la sécurité, ou l'aide à la personne. Je ne sais pas bien.** »

Karine,

CONSEILLÈRE EN INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE À LA MISSION LOCALE

« Oui, effectivement c'est important de choisir un métier qui te plaît. L'accompagnement que nous te proposons est sur mesure. Nous t'aiderons à mieux te connaître et à fixer les étapes pour te permettre de réaliser ton insertion professionnelle. Nous pouvons aussi t'accompagner sur les difficultés quotidiennes qui empêchent parfois d'avancer : la relation à ta famille, les ennuis financiers, le logement, la mobilité, la santé, les démarches administratives... Celui qui pilote c'est TOI ! Nous, on t'aide à rechercher et à trouver tes solutions, on te propose des pistes et la personne qui décide, c'est toi. On t'accompagne, pas-à-pas, à ton rythme et en suivant tes besoins. »



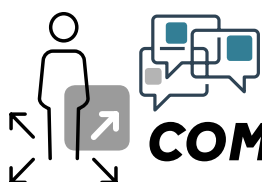
Adam

« J'ai 18 ans. Je viens d'obtenir mon bac STMG mercatique, mais je n'ai aucune proposition dans Parcoursup. Mon projet est de passer un BTS -Management Commercial Opérationnel. **Comment m'y prendre ?** »

Pierre,

PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN CIO

« Entre mi-juin et mi-septembre, dans le cadre de la phase complémentaire Parcoursup, tu peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux sur des formations disposant de places disponibles. Pense à diversifier les formations et les établissements, en te renseignant sur les aides à la mobilité Parcoursup. Dès juillet, tu peux solliciter la CAES de ton académie depuis ton dossier Parcoursup pour t'aider à trouver une formation au plus près de ton projet et en fonction des places disponibles. Certaines formations sont hors Parcoursup (FCIL, MC...) et d'autres offrent des rentrées décalées. Enfin, d'autres pistes peuvent être explorées pour enrichir ton parcours : le Service Civique en France ou à l'étranger, le Corps européen de solidarité, le Volontariat International en Entreprise, le Volontariat International en Administration, le Volontariat de Solidarité Internationale...



COMMENT FAIRE ? À QUI M'ADRESSER ?

1) Avoir un entretien pour faire le point sur ta situation.

Pour cela, prendre contact avec :

- Ton établissement scolaire, si tu étais scolarisé(e) l'année dernière,
- Le SCUIO BAIP, si tu étais étudiant(e) l'année dernière,
- Le CIO de ton domicile,
- La mission locale de ton domicile, si tu as plus de 16 ans.

2) Tu bénéficieras d'un accompagnement adapté et personnel afin de t'aider dans ton nouveau départ.

RAPPEL : L'instruction est obligatoire pour tous les enfants de 3 ans à 16 ans révolus, dans un établissement scolaire public ou privé ou dans le cadre d'une instruction assurée par les parents.

À partir de la rentrée scolaire 2020, les jeunes de 16 ans auront l'obligation de se former jusqu'à l'âge de 18 ans, par plusieurs moyens : scolarité, apprentissage, stage de formation, service civique, dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.